



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional des Pays de la Loire • COMITÉ DE LA MAYENNE

NOTE AUX CLUBS

PROCÉDURE MUTATIONS 2021

MUTATION INTERNE

Prix : 30.00 €uros

Le volet Blanc :

A remplir par le club et son joueur en datant et signant. Le Club devra lui aussi dater et signer en apposant son cachet et renvoyer au Comité accompagné du chèque.

Le volet Rose :

A donner au joueur quittant votre club qui le donnera à son nouveau club pour la demande de sa nouvelle licence. P.S. : Ne pas oublier de mettre votre cachet sur ce volet.

Le volet Jaune :

A conserver par votre club.

MUTATION EXTERNE

Prix : 50.00 €uros

Les 3 volets (Blanc, Rose et Jaune) sont à renvoyer au Comité accompagné du chèque.

P.S. : Ne pas oublier de mettre votre cachet sur les 3 volets.

Le Comité mettra son avis, datera et signera et apposera son cachet.

Le volet Blanc sera conservé par le Comité.

Le volet Rose sera renvoyé au joueur.

Le volet Jaune vous sera retourné.

Toutes les mutations doivent être demandées dans le club que vous quittez. Ces Clubs devront nous faire parvenir ces demandes de mutations accompagnées des chèques correspondants dans les meilleurs délais.

Le responsable des mutations